

FATAC

Force aérienne tactique
1^{re} Région aérienne





LA FORCE AERIENNE TACTIQUE

1^{re} REGION AERIENNE

- 270 AVIONS DE COMBAT
- 14 BASES AERIENNES

Un outil majeur de la défense nationale,
puissant, mobile, souple et polyvalent.



Historique

Ci-contre : une patrouille mixte Jaguar - Mirage III E de la 3^e Escadre de chasse, en 1983.

Avant 1961

L'ensemble des moyens aériens tactiques était réparti entre plusieurs grands commandements qui les utilisaient soit dans un cadre national, soit au sein de l'OTAN. C'est ainsi que le 1^{er} Commandement aérien tactique (1^{er} CATAc) dont les moyens allaient plus tard constituer l'ossature de la Force aérienne tactique avait son PC à Lahr en République Fédérale Allemande.

1961

La décision est prise en 1961 de créer le commandement des Forces aériennes tactiques dont le PC s'installe à Villacoublay ; il s'agit essentiellement d'un état-major tourné vers la réflexion et l'étude. Il est chargé d'établir en liaison avec l'Armée de terre — pour ce qui concerne la couverture des forces engagées — une doctrine d'emploi cohérente de toutes les forces aériennes tactiques.

1^{er} mai 1964

Cette date marque un tournant décisif dans l'évolution structurelle amorcée en 1961. En effet, le 1^{er} mai 1964, le commandement des Forces aériennes tactiques qui s'est installé à Metz-Frescaty fusionne avec celui de la 1^{re} Région aérienne dont le PC est implanté à Dijon. Dès lors ce commandement régional apporte le soutien de ses directions de service et son organisation territoriale.

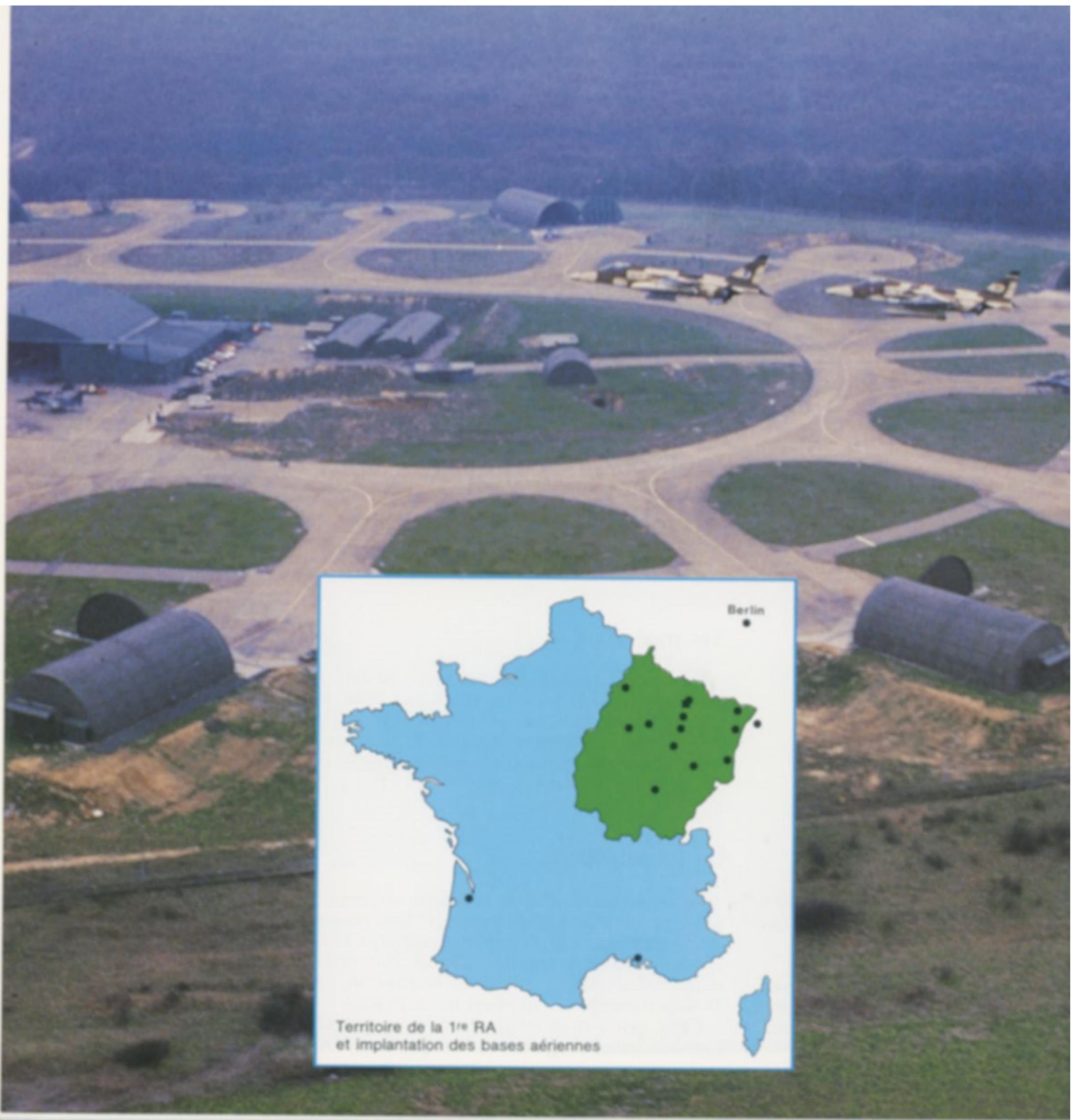
1^{er} juillet 1965

Le commandement de la Force aérienne tactique et de la 1^{re} Région aérienne est créé à Metz-Frescaty. Une grande unité aérienne : la FATAc, qui avec 270 avions de combat regroupe l'ensemble des moyens offensifs anti-forces de l'Armée de l'air, est désormais couplée au commandement territorial de la 1^{re} RA dont la zone de responsabilité s'étend sur les 18 départements du nord-est de la France.

Cette association originale d'un commandement opérationnel et d'un commandement régional est unique dans l'Armée de l'air.

Couverture 1 : le Mirage 2000 N équipera les escadrons nucléaires préstratégiques de la FATAc.

Couverture 2 : certains escadrons œuvrent au profit des unités préstratégiques (aide à la pénétration).



Une région aérienne : la 1^{re} RA

La Force aérienne tactique regroupe dans un même grand commandement l'ensemble des moyens et moyens d'air.

Façon au développement d'un conflit en Europe et notamment en cas d'agression soviétique menaçant directement nos frontières, la capacité offensive de la FATACT serait sollicitée de façon autonome ou en étroite collaboration avec les forces terrestres françaises engagées dans un cadre national ou aux côtés de nos alliés.

Placée sous l'autorité du Général commandant la FATAC, la 1^{re} Région aérienne, couvre le quart nord-est du territoire français, sur 5 régions administratives et 18 départements.

La 1^{re} Région aérienne, comme les 3 autres Régions aériennes, met en œuvre des Bases aériennes et assure le support et le soutien des unités aériennes de la FATAC ou d'autres grands commandements, stationnés sur ces bases.

La 1^{re} Région aérienne est responsable de la vie, du fonctionnement et de la protection défense au sol et anti-aérienne des 12 bases aériennes sur son territoire et de 2 bases aériennes situées sur le territoire allemand.

Bases aériennes en 1^{re} RA

• Bases avions :

— Dijon	BA 102	- « Guynemer »
— Reims	BA 112	- « Marin La Meslée »
— Saint-Dizier	BA 113	- « Saint-Exupéry »
— Luxeuil	BA 116	- « Tony Papin »
— Strasbourg	BA 124	- —
— Metz	BA 128	- « Dagnaux »
— Colmar	BA 132	- « René Pèpin »
— Nancy-Ochey	BA 133	- « Henry Jeandet »
— Toul Rosières	BA 136	- —

• Bases radars :

— Drachenbronn	BA 901	-
— Contrexéville	BA 902	- « Cne Littolf »
— Romilly	BA 914	-

Bases aériennes en Allemagne

— Berlin-Tegel	BA 165	-
— Achern	BA 178	-

Couplée à la 1^{re} Région aérienne la Force aérienne tactique constitue un ensemble cohérent.

ARTYŁ GARDUŚCI WYKONUJE

WYKONANIE MANEWY WYKONANIE



Un outil majeur de la Défense

La Force aérienne tactique regroupe dans un même grand commandement l'ensemble des moyens et systèmes d'armes de l'Armée de l'air destinés à attaquer, avec de l'armement conventionnel ou éventuellement nucléaire préstratégique, les forces de l'adversaire.

Dispersion au sol, concentration en vol, allonge...

Face au développement d'un conflit en Europe et notamment en cas d'agression aéroterrestre menaçant directement nos frontières, la capacité **offensive** de la FATAC serait utilisée de façon autonome ou en étroite collaboration avec les forces terrestres françaises engagées dans un cadre national ou aux côtés de nos alliés.

A tout moment, la FATAC doit être capable, sur ordre du chef de l'Etat, d'engager ses moyens aériens porteurs de l'armement nucléaire préstratégique. Cette action s'inscrit totalement dans le cadre de notre stratégie nationale de dissuasion.

Les missions de la FATAC conçues et exécutées au sein d'une manœuvre combinée aéroterrestre, sont :

- la recherche et l'exploitation du renseignement sur les forces adverses, ceci dès le temps de paix ;
- l'attaque et la destruction au sol du potentiel aérien adverse ;
- l'appui et la couverture de la manœuvre des forces terrestres.

De plus, la FATAC participe :

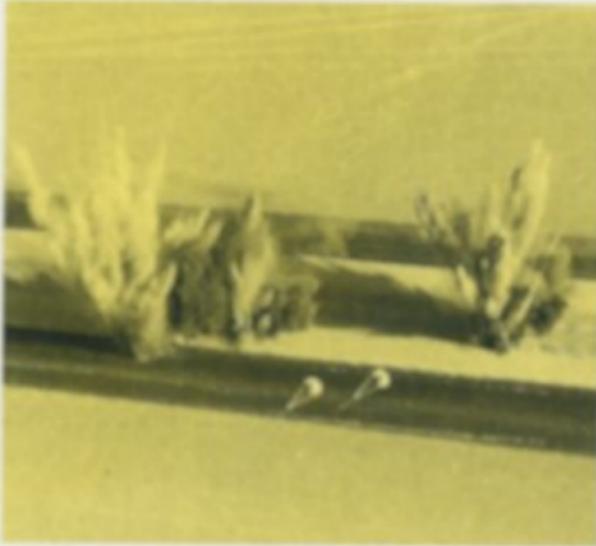
- aux actions pouvant être menées hors d'Europe par la composante « air » des forces d'assistance rapide ;
- à la Défense aérienne du territoire national.





Une doctrine offensive de riposte

...puissance de feu : les spécificités de l'arme aérienne.



A tout moment, la Fatac doit être en mesure de frapper vite et fort, là où la situation l'exige.

La puissance de feu et la souplesse d'emploi de la Force aérienne tactique permettent, dans des délais extrêmement brefs, d'exercer une action de riposte, efficace et adaptée.

L'emploi de la FATAC serait massif et sélectif, sous forme de raids composés d'un nombre important d'avions offensifs, accompagnés de moyens électroniques et défensifs importants destinés à détruire ou à saturer les défenses anti-aériennes adverses avant d'attaquer les forces fixes ou mobiles de l'ennemi sur toute la profondeur de son dispositif.





Les moyens aériens...

Les unités aériennes de la Force aérienne tactique sont dotées d'avions de types différents selon la mission attribuée : Mirage III RD et Mirage F1 CR (reconnaissance), Mirage III E (intervention tous temps basse altitude), Mirage VF, Jaguar A (attaque au sol).

A ces moyens de combat (chasse et reconnaissance) s'ajoutent des appareils biplaces permettant d'assurer la transformation des pilotes (Mirage IIIB, III BE, Jaguar E) et certaines missions complémentaires.

Les moyens aériens de combat

La FATAC aligne actuellement 270 avions de combat, répartis en 18 escadrons regroupés en 6 escadres :

- 1 escadre de reconnaissance (33^e ER), implantée à Strasbourg ;
- 5 escadres de chasse stationnées à : Nancy Ochev (3^e EC), Luxeuil (4^e EC), Saint-Dizier (7^e EC), Toul Rosières (11^e EC), Colmar (13^e EC).

Soit, et selon les matériels en service :

- 1 escadron de Mirage III RD ;
- 2 escadrons de Mirage F1 CR ;
- 5 escadrons de Mirage III E ;
- 2 escadrons de Mirage VF ;
- 8 escadrons de Jaguar.

Les escadrons 4/7 « Limousin » et 4/11 « Jura » équipés de Jaguar, sont stationnés le premier à Istres (4^e RA), le second à Bordeaux-Mérignac (3^e RA).

La FATAC met en œuvre l'arme nucléaire préstratégique emportée actuellement par les Mirage III E et Jaguar avant l'entrée en service du 2000 N. Sa capacité opérationnelle en armement classique repose sur une large panoplie d'armements air-sol et air-air d'usage général ou très spécialisé comme les missiles anti-radar, les armes guidées laser, les bombes anti-pistes ou lance grenades etc.

Mirage III E équipé d'un missile anti radar.

Entraînement en ambiance chimique.





...Les moyens aériens (suite)

Les moyens aériens complémentaires

- Un escadron de transformation doté de Jaguar E biplaces et 2 escadrilles de transformation dotées de Mirage III B et BE biplaces.
- Un Centre de prédiction et d'instruction radar (CPIR) doté de simulateurs et d'avions Mystère XX équipés de systèmes d'armes des avions de combat, pour une instruction économique des équipages.
- Un escadron d'écoute électronique équipé bientôt du C 160 Transall «G» complété par un hélicoptère Puma spécialisé.
- Un escadron de transport et d'entraînement (ETE) sur MS 760 Paris, N 262, Frégate, et Broussard pour les transports de personnels et logistiques.
- Un escadron d'hélicoptères (EH) sur Alouette II et Alouette III pour le sauvetage des équipages, la logistique des points isolés, et la protection des Bases aériennes.
- Sur chaque base des moyens aériens d'entraînement complémentaires : Fouga, Magister, Broussard.

Biplaces et avions d'entraînement aux systèmes de navigation et d'attaque, complètent la flotte de la FATAC - 1^{re} RA.



En cas de crise, les moyens de combat de la FATAC pourraient être renforcés par des unités en provenance d'autres Grands commandements : en particulier le commandement des Ecoles et le Commandement «air» des Forces de Défense aérienne.





Les avions de combat en service

Mirage III RD, Mirage F1 CR, Mirage III E, Mirage VF, Jaguar : équipent les 18 escadrons de combat de la FATAAC.

Le Mirage III RD

Le Mirage III RD équipe encore un escadron de reconnaissance tactique de la 33^e Escadre basée à Strasbourg. Il ne diffère extérieurement des autres Mirage que par l'aménagement et la forme de la pointe avant qui constitue un compartiment calorifugé et climatisé, muni de hublots et contenant des appareils photographiques.

Le Mirage III RD a les mêmes **performances** que le Mirage III E.

L'éventail des missions de recherche du renseignement qui peut lui être confié est très étendu grâce à la diversité des **capteurs** dont il est équipé :

- appareils photographiques adaptés à toutes les altitudes de vol ;
- détecteur infrarouge ;
- radar aéroporté à antennes latérales.

Le Mirage III RD possède un équipement de navigation, calculateur et radar Doppler, qui lui donne une certaine capacité d'intervention tous temps à basse altitude.

Il est aussi capable d'effectuer des missions offensives air-sol avec :

- 2 canons de 30 mm ;
- des roquettes ;
- différents types de bombes.

Mirage III RD équipé d'un radar aéroporté à antennes latérales.

Préparation d'une mission.





Les avions de combat en service

Le Mirage F1 CR

Le Mirage F1 CR, est la version reconnaissance du Mirage F1C de la Défense aérienne dont il conserve les performances : Mach 2,1 à 10 000 mètres, 1 300 kmh à très basse altitude.

Il est équipé de l'Atar 9K50 de 7 000 kg de poussée. Il possède un rayon d'action comparable à celui du Jaguar et peut couvrir plus de 5 000 km avec ravitaillement en vol.

Son système de navigation, d'armement et de reconnaissance en fait un vecteur opérationnel doté de nouvelles techniques numériques, comme le Mirage 2000.

Outre la reconnaissance tactique pour laquelle il a été conçu, il permet d'exécuter, grâce à une avionique de nouvelle génération, tous les types d'attaques air-sol quelles que soient les conditions météorologiques.

Associé à la station sol SARA (Système aérotransportable de reconnaissance aérienne), et doté des capteurs modernes de reconnaissance (optiques, infrarouge, radar à antennes latérales), le Mirage F1CR, capable d'intervenir en tous temps, améliore considérablement la qualité du renseignement recueilli, la rapidité de sa transmission qui peut s'effectuer en temps réel, et la facilité de son exploitation.

Ravitailable en vol, couplé à la station SARA, le Mirage F1 CR, extrêmement performant, permet d'assurer des missions de renseignement en temps réel.

Il opère également Outre-mer.



POWER TO THE FUTURE OF AIRCRAFT



Les avions de combat en service

Le Jaguar

Deux bombes guidées laser.

Jaguar armé de bombes laser.

Le Mirage VF peut emporter une grande variété d'armements.

Le Mirage V F

Le Mirage V F ne dispose pas du même équipement électronique que le Mirage III E mais il peut en revanche délivrer une plus grande quantité d'armement classique (bombes, roquettes) à une distance supérieure.

Le Mirage V F est principalement destiné aux missions d'assaut conventionnel. Sans charge extérieure mais avec deux missiles de combat, il s'avère être un excellent chasseur de supériorité aérienne.



Les avions de combat en service

Le Mirage V

Le ravitaillement en vol apporte une allonge considérable aux avions de combat de la FATAC.



Les avions de combat en service

Le Jaguar

Tir de bombes guidées laser.

Jaguar armés de bombes classiques.



Biréacteur de conception franco-britannique, le Jaguar existe en deux versions : biplace et monoplace.

Fer de lance de la FATAC, le Jaguar peut emporter **4 tonnes d'armement** et possède un rayon d'action de plusieurs centaines de km à très basse altitude. Pour décoller et atterrir, il se contente de pistes sommairement aménagées d'environ 1 000 mètres. En mission de convoyage, il peut couvrir des distances de 8 000 km avec **ravitaillement en vol**.

Il est équipé de 2 réacteurs « Adour » de 3 000 kg de poussée. Sa vitesse maximum en altitude est supérieure à Mach 1,5.

Le Jaguar est armé en permanence de deux canons de 30 mm et dispose d'une caméra panoramique. Cet armement peut être complété par deux missiles air-air Magic pour sa défense.

Il emporte suivant la mission (assaut ou pénétration) :

- une bombe nucléaire préstratégique ;
- des bombes missiles air-sol guidés laser ;
- des missiles anti-radar ;
- des armements à dispersion ;
- des bombes anti-pistes ;
- des roquettes ou bombes classiques.





Les moyens de contrôle tactique

La maîtrise permanente de l'espace aérien est une nécessité pour assurer l'efficacité et la sécurité des raids offensifs engagés dans la zone de l'avant et dans la profondeur du champ de bataille.

Le système mobile de contrôle tactique de la FATAC permet d'optimiser les missions d'appui feu ou d'appui reconnaissance.

Ainsi, la FATAC dispose-t-elle d'un **système mobile de contrôle tactique** dont les fonctions principales sont :

- la détection et le contrôle à basse altitude ;
- la coordination avec les forces terrestres pour la mise en œuvre de l'appui aérien, et le guidage des avions en attaque au sol.

Cet ensemble de radars et de transmissions mobiles travaille en étroite coopération avec le système fixe de défense aérienne auquel il est relié et qu'il complète. Les radars mobiles équipés de moyens d'identification IFF/SIF constituent des Postes de direction tactique Air/PDTA.

La coordination **Air/Terre** pour la mise en œuvre de l'appui aérien est assurée par différents organismes mis en place auprès des forces terrestres et reliés au PC guerre de la FATAC situé près de Metz dans un ouvrage enterré et très bien protégé contre tous les types de menaces, conventionnelles, chimiques ou nucléaires.





Le Mirage 2000 N

Il va équiper plusieurs escadrons de la FATAAC.

Cet avion de combat au système d'armes et aux performances de tout premier ordre, donne des capacités nouvelles à l'arme aérienne tactique par son aptitude sans restriction :

- à pénétrer les zones ennemies à très grande vitesse et à l'altitude la plus basse ;

- au tir tous temps précis et hors de portée des défenses sol-air adverses.

Appelé à remplacer les Mirage III E et les Jaguar à capacité nucléaire, il est équipé d'un missile nucléaire air-sol moyenne portée (ASMP) dont la conception et les performances sont inégalées parmi tous les autres missiles air-sol en service.

Équipé du missile nucléaire air sol moyenne portée (ASMP) le Mirage 2000 N va équiper un premier escadron en 1988.



La FATAC 1^{re} RA

C'est une **force aérienne puissante**, constituée d'un ensemble de moyens diversifiés, homogènes et cohérents. Ses effectifs représentent le 1/4 du personnel de l'Armée de l'air. Ses moyens aériens, son organisation et son haut degré de disponibilité opérationnelle permettent, en permanence, une réaction rapide, en Europe ou hors d'Europe. Adaptée aux buts à atteindre : **dissuader, prévenir, riposter.**





Insigne de la FATAC 1^{re} RA

Insigne homologué sous le numéro A-1041 le 28 août 1974.

Définition héraldique

Soleil rayonnant de sinople et bleu au cœur de gueules. Brochant le tout rapace essorant d'or.

Symbolisme de l'insigne

L'insigne se compose d'un soleil, symbole du commandement, à la fois vert, couleur de tradition des unités de chasse, et bleu, couleur de tradition des unités de reconnaissance. Le centre du soleil est rouge, symbole de l'arme nucléaire tactique. L'oiseau de proie caractérise les unités aériennes de la Force tactique : rapidité, force et puissance.